

**La MSA dresse le bilan de ses actions liées à la prévention santé réalisées sur les territoires au cours de l'année 2022. En parallèle de la mise en œuvre des dispositifs de droit commun, le régime agricole conçoit des actions spécifiques d'information et d'éducation à la santé répondant aux besoins de ses ressortissants.**

## **Des dispositifs de prévention au plus proche des assurés**

Afin de réintégrer dans le parcours de santé les personnes qui en sont le plus éloignées, la MSA organise des Instants santé pour ses adhérents, qui peuvent ainsi bénéficier d'un bilan de santé personnalisé et gratuit. En 2022, les participants ont attribué au dispositif la note globale de 8/10. En outre, 94% des participants trouvent qu'il s'agit d'un dispositif utile et 9 adhérents sur 10 se disent prêts à y participer de nouveau.

Depuis 2020, la MSA propose également des Rendez-vous jeune retraité aux adhérents MSA. En 2022, ce dispositif a permis à 2 397 jeunes retraités MSA de bénéficier d'un entretien motivationnel réalisé par un infirmier.

## **La MSA propose des actions adaptées aux familles**

Mémo Santé Enfant, service en ligne gratuit lancé par la MSA, est ouvert à tous les parents d'enfants de moins de 16 ans. Disponible dans le [catalogue de services \(store\) de Mon Espace Santé](#), il permet de suivre les événements santé importants de la vie de ses enfants. Depuis le lancement de la nouvelle version en octobre 2022, près de 7 000 nouveaux comptes ont été créés.

Pour le bien-être alimentaire des jeunes enfants, les P'tits Ateliers Nutritifs sont adressés à tous les parents d'enfants de moins de 3 ans. Avec près de 900 parents ayant participé à au moins un atelier en 2022, ils permettent aux participants d'échanger avec d'autres parents, de valoriser les compétences parentales et d'acquérir les bons réflexes sur l'alimentation de l'enfant dès le plus jeune âge.

Les principales actions menées en 2022, le bilan chiffré des grandes thématiques du programme de prévention de la MSA et des exemples de nouvelles actions prévues pour 2023-2024 sont à retrouver ici : <https://www.msa.fr/lfp/web/msa/actions-partenaires/prevention-sante-atout-majeur-msa>

## **A propos de la MSA**

Avec 28,1 milliards de prestations versées à 5,2 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

La MSA développe des actions de promotion de la santé grâce à des entretiens motivationnels proposés dans le cadre de son dispositif phare « les Instants santé ». Elle contribue au renforcement de la prévention et la promotion de la santé, à la résorption des inégalités d'accès aux soins et à la santé dans les territoires ruraux et à garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge du parcours de santé. En 2022, la MSA a accompagné la création de 80 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et 39 Maisons de Santé Pluri-disciplinaires (MSP).